

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 09 mars 2015

Dossier N° 1

Délibération n°: DEL-2015-29

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Budget primitif 2015.

Rapporteur : Marc LAFFINEUR

L'an deux mille quinze le lundi neuf mars à 18 heures 00, le Conseil de Communauté convoqué par lettre et à domicile le 03 mars 2015, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de Monsieur Christophe BECHU, Président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc LAFFINEUR, M. Marc GOUA, M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Bernard DUPRE, M. Joël BIGOT, M. Daniel DIMICOLI, M. Laurent DAMOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Didier ROISNE, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Emmanuel CAPUS, M. Dominique BREJEON, M. Stéphane PIEDNOIR, Mme Catherine GOXE, Vice-Présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Marc CAILLEAU, M. Jean CHAUSSERET, M. Denis CHIMIER, M. Daniel CLEMENT, M. Damien COIFFARD, M. Michel COLAS, M. François GERNIGON, M. Claude GUÉRIN, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. François JAUNAIT, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Philippe RETAILLEAU, M. Bruno RICHOU, M. Gilles SAMSON, M. Jean-Paul TAGLIONI (Départ à la DEL 2015-32), M. Pierre VERNOT, M. Romain CHAVIGNON, Mme Chadia ARAB, M. Michel BASLÉ, M. Frédéric BEATSE, M. Roch BRANCOUR, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Marie-Laure CHAUVIGNÉ, Mme Christine COURRILLAUD, Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON, Mme Annie DARSONVAL, Mme Karine ENGEL, Mme Caroline FEL, M. Alain FOUQUET, Mme Pascale GALÉA, M. Gilles GROUSSARD, Mme Céline HAROU, M. Maxence HENRY (Départ à la DEL 2015-35), M. Philippe HOULGARD, Mme Catherine JAMIL (Départ Del 2015-34), Mme Françoise LE GOFF, Mme Isabelle LE MANIO, Mme Catherine LEBLANC, Mme Nathalie LEMAIRE, M. Gilles MAHE, Mme Pascale MARCHAND, M. Marcel MOULAN, M. Stéphane PABRITZ, M. Alain PAGANO, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Pierre PICHERIT, M. Benoit PILET, M. Didier PINON, M. Florian SANTINHO, Mme Marie-Cécile SAUVAGEOT, Mme Faten SFAÏHI, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Astou THIAM, Mme Agnès TINCHON, M. Jean-Marc VERCHERE

Mme Danielle LAMIRAULT (suppléance de M. Jean-Pierre MIGNOT), Mme Françoise CARVAL (suppléance de M. Jacques CHAMBRIER), Mme Brigitte ROCHER (suppléance de M. André MARCHAND),

ETAIENT EXCUSES : M. Jacques CHAMBRIER, M. André MARCHAND, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Franck POQUIN, Mme Michelle MOREAU, Mme Fatimata AMY, M. Luc BELOT, M. Grégory BLANC, Mme Maryse CHRETIEN, M. David COLIN, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Géraldine GUYON, Mme Ozlem KILIC, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Jeanne ROBINSON-BEHRE, Mme Véronique ROLLO, Mme Alima TAHIRI, Mme Rose-Marie VERON

Les Vice-Présidents et les Délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean-Paul TAGLIONI a donné pouvoir à M. Gilles SAMSON (à partir de la DEL 2015-32)
Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à Mme Roselyne BIENVENU
Mme Fatimata AMY a donné pouvoir à Mme Chadia ARAB
M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT
M. Grégory BLANC a donné pouvoir à M. Marc GOUA
Mme Maryse CHRETIEN a donné pouvoir à M. Bernard DUPRE
M. David COLIN a donné pouvoir à M. Maxence HENRY
M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à M. Alain FOUQUET
Mme Catherine JAMIL a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI (à partir de la DEL 2015-34)
Mme Ozlem KILIC a donné pouvoir à Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON
Mme Sophie LEBEAUPIN a donné pouvoir à Mme Faten SFAÏHI
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY a donné pouvoir à M. Gilles MAHE
Mme Jeanne ROBINSON-BEHRE a donné pouvoir à M. Benoit PILET
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
Mme Alima TAHIRI a donné pouvoir à Mme Astou THIAM
Mme Rose-Marie VERON a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE

Le Conseil de Communauté a désigné M. Denis CHIMIER Délégué, en qualité de secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 10 mars 2015.

EXPOSE

Le débat d'orientation budgétaire du 9 février dernier a permis de préciser les grandes masses du budget primitif 2015, le plan pluriannuel d'investissement pour la période 2015-2018 ainsi que le rapport sur la dette.

Le projet de budget primitif 2015 qui vous est soumis ne diffère pas des montants annoncés au débat d'orientations budgétaires. Les dépenses sont ainsi estimées à 317.05 M€. Par ailleurs, pour la 1^{ère} année les résultats et les reports 2014 sont repris dès le budget primitif. La présentation de BP à BP (hors reports) a cependant été conservée afin de faciliter la lecture du budget et de son évolution.

→ Les principaux axes du budget primitif 2015

Le rapport pour le Débat d'orientation budgétaire concluait sur un budget 2015 à la fois vertueux, rigoureux et volontaire :

- **Vertueux** : les recettes de fonctionnement croissent plus vite que les dépenses, à l'image du budget principal (+2.0% pour les recettes contre +0.8% pour les dépenses). L'épargne de l'Agglomération est ainsi améliorée (l'autofinancement net passe de 26.1 à 28.7 M€) l'année même où les dotations de l'Etat se voient amputées de 3.7 Mds au plan national.
- **Rigoureux** : la hausse des charges de fonctionnement a été contenue à +0.6%. En matière de dette, l'objectif est de stabiliser son niveau à 365 M€ en n'empruntant pas plus que ce que nous remboursions en capital. La capacité de désendettement de l'Agglomération resterait ainsi sous le seuil des 7 ans.
- **Volontaire** : avec 66.4 M€ d'investissement (hors dette) en 2015 l'Agglomération angevine reste l'un des plus importants investisseurs publics dans le département. Les opérations proposées traduisent la mise en œuvre des projets du nouveau mandat : études pour la 2^{ème} ligne du tramway, accélération du rythme de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, fort engagement pour l'habitat et l'économie.

→ LA BALANCE GENERALE DU BUDGET 2015

Afin de faciliter la comparaison entre les deux exercices, deux balances générales du BP 2015 sont présentées : la première ne tient pas compte des modifications entraînées par les transferts financiers à l'Agence ALDEV, la seconde prend en compte ces transferts (dépenses et recettes en hausse, solde supplémentaire de 248 000 € inhérent à l'installation de l'Agence) et est conforme au document budgétaire légal.

Avant transfert d'ALDEV

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

	Budget Principal	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Total BP 2015
Recettes	135 305	24 473	19 953	34 410	1 222	63 945	279 308
Dépenses	115 066	17 857	13 224	26 732	966	47 539	221 384
Autofinancement brut	20 239	6 616	6 729	7 678	256	16 406	57 924
Annuité (C+I)	9 980	2 370	1 680	3 402	0	11 875	29 307
Autofinancement net	10 259	4 246	5 049	4 277	256	4 531	28 617

Investissement

Dépenses Equipement	38 947	5 870	8 177	4 036	195	9 126	66 351
TOTAL DEPENSES	38 947	5 870	8 177	4 036	195	9 126	66 351
Recettes d'investissement	13 191	802	1 372	167	35	1 120	16 688
Emprunts	15 496	822	1 756	0	0	3 475	21 549
Autofinancement	10 259	4 246	5 049	4 277	256	4 531	28 617
TOTAL RECETTES	38 947	5 870	8 177	4 444	291	9 126	66 854

Avec transfert d'ALDEV

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

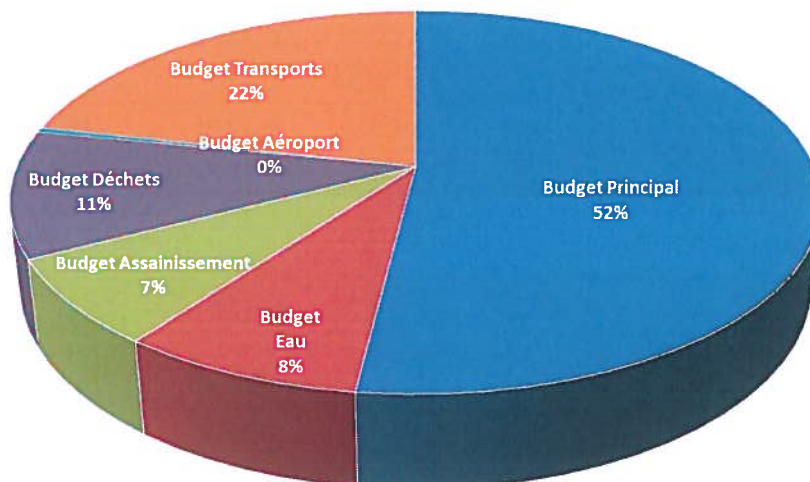
	Budget Principal	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Total BP 2015
Recettes	136 743	24 473	19 953	34 410	1 222	63 945	280 746
Dépenses	116 752	17 857	13 224	26 732	966	47 539	223 070
Autofinancement brut	19 991	6 616	6 729	7 678	256	16 406	57 676
Annuité (C+I)	9 980	2 370	1 680	3 402	0	11 875	29 307
Autofinancement net	10 011	4 246	5 049	4 277	256	4 531	28 369

Investissement

Dépenses Equipement	38 947	5 870	8 177	4 036	195	9 126	66 351
TOTAL DEPENSES	38 947	5 870	8 177	4 036	195	9 126	66 351
Recettes d'investissement	13 191	802	1 372	167	35	1 120	16 687
Emprunts	15 745	822	1 756	0	0	3 475	21 798
Autofinancement	10 011	4 246	5 049	4 277	256	4 531	28 369
TOTAL RECETTES	38 947	5 870	8 177	4 444	291	9 126	66 854

Soit une répartition par budget (après transfert à ALDEV) qui témoigne du poids du budget principal qui représente en 2015 un peu plus de la moitié de l'ensemble des dépenses :

Balance Générale 2015
(en mouvements réels)



→ BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

Afin d'accélérer le rythme de renouvellement des réseaux - et en particulier des réseaux d'assainissement - il est proposé une hausse des tarifs de 2.4% à compter du 1^{er} avril 2015. Cette augmentation est à comparer à la moyenne des années 2006 à 2013 avec une augmentation annuelle moyenne de 3.7%. Rappelons également que la baisse des volumes d'eau consommés ces dernières années a compensé l'augmentation du tarif pour aboutir à une facture stable pour les ménages angevins.

→ BUDGET EAU

Fonctionnement

RECETTES			
	2014	2015	%
Prod Exploitation	19 030	19 030	0.0%
Redevance pollution	4 200	4 100	-2.4%
Autres	1 423	1 343	-5.7%
Sous total	24 653	24 473	-0.7%

(en milliers d'Euros)

DEPENSES			
	2014	2015	%
Personnel	6 217	6 148	-1.1%
Revers. Redev. Pollution	4 200	4 100	-2.4%
Fonct. Du service	7 650	7 609	-0.5%
Sous total	18 067	17 857	-1.2%
Autofinancement Brut	6 586	6 616	0.4%
Annuité (C+I)	2 359	2 370	0.5%
capital	1 227	1 250	
intérêts	1 133	1 120	
Autofinancement net	4 227	4 246	0.4%

Investissement

FINANCEMENT			
	2014	2015	%
Autofinancement	4 227	4 246	0.4%
Subventions	499	802	60.7%
Emprunt	1 274	822	-35.5%
Total	6 000	5 870	-2.2%

DEPENSES			
	2014	2015	%
Dépenses d'équipement	6 000	5 870	-2.2%
Total	6 000	5 870	-2.2%

■ Exploitation

La baisse de produits de -0.7% est contrebalancée par la diminution de -1.2% des charges d'exploitation (avec notamment des dépenses de personnel maîtrisées liées aux ajustements avec le budget assainissement).

■ Autofinancement et annuités

L'autofinancement progresse donc de 0.4% pour atteindre un niveau de 4.2M€. Les annuités de la dette restent stables.

■ Investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 5.9 M€ en poursuivant le renouvellement et l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement pour 3 M€, la recherche de fuite pour 0,8 M€, les travaux de maintenance sur les équipements de production et de stockage pour 0,75M€ et les changements de compteurs pour 0.9M€.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

RECETES			
	2014	2015	%
Prod. Exploitation	14 300	14 700	2.8%
Participation PRE/PFA	2 500	1 800	-28.0%
Redevance Pollution	2350	2283	-2.9%
Autres	1 063	1 170	10.1%
Sous total	20 213	19 953	-1.3%

(en milliers d'Euros)

DEPENSES			
	2014	2015	%
Personnel	3 549	3 805	7.2%
Fonct. du service	6 982	7 136	2.2%
Redevance Pollution	2 350	2 283	-2.9%
Sous total	12 881	13 224	2.7%
Autofinancement Brut	7 332	6 729	-8.2%
Annuité (C+I)	1 622	1 680	3.6%
capital	1 034	1 040	
intérêts	588	640	
Autofinancement net	5 710	5 049	-11.4%

Investissement

FINANCEMENT			
	2014	2015	%
Autofinancement	5 710	5 049	-11.6%
Subventions	913	1372	50.3%
Emprunt (Hors OCLT)	494	1 756	255.8%
Total	7 117	8 177	14.9%

DEPENSES			
	2014	2015	%
Dépenses d'équipement	7 116	8 177	14.9%
Total	7 116	8 177	14.9%

■ Exploitation

Les charges d'exploitation connaissent une forte hausse de +2.7% en raison des charges de personnel qui augmentent de 7.2% (à mettre en perspective avec les dépenses de personnel du budget eau : + 1.9% au global sur les 2 budgets). La baisse de recette constatée de -1.3% est basée sur la diminution de la Participation de raccordement à l'Egout et la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PRE/PFAC) conséquence directe de la crise de l'immobilier.

■ Autofinancement et annuités

L'autofinancement net se réduit mais reste malgré tout supérieur à 5M€. Les annuités progressent de la part d'ICNE (Intérêts Courus non Echus) prévus pour 2015 de 60K€.

■ Investissement

L'effort d'équipement est amplifié d'1M€ avec un budget à 8,2 M€ pour soutenir le renouvellement et l'entretien des réseaux pour 4,9 M€ et les programmes de stations d'épurations périphériques pour 1,2 M€. A noter par ailleurs que 1,6 M€ seront consacrés à la station de dépollution de la Baumette pour des opérations de maintenance et surtout pour le lancement de la construction d'une unité de biogaz qui permettra en 2017 de réinjecter sur le réseau de gaz naturel le biogaz produit sur le site.

→ BUDGET DECHETS

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				DEPENSES			
	2014	2015	%		2014	2015	%
Prod. Exploitation	6 159	6 110	-0,8%	Personnel	7 960	7 970	0,1%
T.E.O.M	27 650	28 300	2,4%	Contrat exploitation	14 060	11 976	-14,8%
				Fonct. du service	5 252	6 786	29,2%
Sous total	33 809	34 410	1,8%	Sous total	27 272	26 732	-2,0%
				Autofinancement Brut	6 537	7 678	17,5%
				Annuité (C+I)	3 562	3 402	-4,5%
				capital	2 312	2 250	
				Intérêts	1 250	1 152	
				Autofinancement net	2 974	4 277	43,8%

Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	2014	2015	%		2014	2015	%
Autofinancement	2 974	4 277	43,8%	Dépenses d'équipement	3 137	4 036	28,7%
Subv. + Rembt TVA + cessi	163	167	2,6%				
Emprunts							
Total	3 137	4 444	41,7%	Total	3 137	4 036	29%

■ Exploitation

Côté recettes, le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) inscrit au BP 2015 se base sur la seule augmentation des bases, estimée à + 1.9%.

Les dépenses de fonctionnement baissent au BP 2015 de 2% en raison de la baisse des contrats d'exploitation tout en maintenant une provision importante pour faire face aux éventuelles dépenses liées à Biopôle. Les charges de personnel sont quant à elles maîtrisées +0.1%.

■ Autofinancement et annuités

L'autofinancement net en forte hausse (résultat de la maîtrise des charges de fonctionnement et de la diminution de l'annuité de la dette) permet donc de financer l'intégralité des investissements et de dégager un léger excédent.

■ Investissement

Les 4M€ d'investissement intègrent le renouvellement de véhicules 1.4M€, l'installation et renouvellement de conteneurs pour 0.8M€, le solde de Biopôle de 1M€ (rémunération de la maîtrise d'ouvrage déléguée) et le développement du porte à porte pour le tri pour 0.4M€.

→ BUDGET TRANSPORTS

Fonctionnement

RECETTES				DEPENSES			
	2014	2015	%		2014	2015	%
Versement Transports	48 000	50 500	5,2%	DSP Kéolis Angers	39 600	40 000	1,0%
DGD Transp. Scolaires	2 060	1 964	-4,7%	DSP Kéolis Val de Maine	975	975	0,0%
Particip. des collectivités	11 442	11 442	0,0%	Restitution de Fiscalité	2 458	3 250	32,2%
Autres	81	39	-51,6%	Fonct. Services / Autres	3 588	3 314	-7,6%
Sous Total	61 582	63 945	3,8%	Sous Total	46 621	47 539	2,0%
				Autofinancement Brut	14 961	16 406	9,7%
				Annuité (C+I)	11 641	11 875	2,0%
				capital	5 971	6 390	
				intérêts	5 670	5 485	
				Autofinancement net	3 320	4 531	36,4%

Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	2014	2015	%		2014	2015	%
Autofinancement	3 320	4 531	36,4%	Transports URBAINS	5 900	5 396	-8,5%
Subventions / Rembt TVA	2 438	1 120	-54,1%	Tramway	4 829	3 730	-22,8%
Emprunts	4 971	3 475	-30,1%				
Total	10 729	9 126	-14,9%	Total	10 729	9 126	-14,9%

■ Exploitation

Les résultats 2014 du versement transport (51.7M€) permettent une inscription raisonnable de 50.5M€ compte tenu du contexte économique. Les recettes augmentent donc de manière globale de 3.8%. Ces recettes permettent d'absorber la hausse des dépenses d'exploitation liée à la revalorisation de la DSP avec Kéolis +1% et les restitutions de CVAE, CFE et taxe sur les salaires qui progressent en raison de la fin de l'exonération de 2 ans du centre technique .

■ Autofinancement et annuités

On notera l'amélioration de l'autofinancement net de 1.2M€ et une annuité stable.

■ Investissement

Le montant des investissements du budget transport en légère baisse avec 9.1 M€ prévoit 3.4 M€ pour le renouvellement des bus et des équipements et 1M€ sur le dépôt de bus. Le projet de ligne B du tramway mobilisera 3,7 M€ (Frais de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : 2.9M€, Etudes avant projet : 760K€ et acquisition foncières : 100K€).

→ BUDGET AEROPORT

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES			
	2014	2015	%
Produit d'exploitation	22	22	0,0%
Subv à recevoir	1 200	1200	0,0%
Sous total	1 222	1 222	0,0%

DEPENSES			
	2014	2015	%
Contrat d'exploitation	430	430	0,0%
Subv. d'Investissement	120	120	0,0%
Autres	259	226	-12,6%
Subv. Except. Fct (ligne)	190	190	0,0%
	999	966	-3,3%
Autofinancement Brut	224	256	15%
Annuité (C+I)	0	0	
Autofinancement net	224	256	15%

Investissement

FINANCEMENT			
	2014	2015	%
Autofinancement	224	256	14,5%
Rembt T.V.A.	40	35	-12,5%
Emprunts	17		
Total	281	291	3,7%

DEPENSES			
	2014	2015	%
Dépenses d'équipement	280	195	-30,4%
Total	280	195	-30,4%

Le budget Aéroport est stable. Il affiche une baisse des dépenses de fonctionnement du fait de la fin du crédit-bail d'un camion de pompier. L'autofinancement net permet donc d'autofinancer l'intégralité des dépenses d'investissement.

→ BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal est présenté ici dans deux versions à travers deux colonnes : l'une à périmètre constant et l'autre avec les transferts financiers vers la nouvelle agence ALDEV (Agence Loire Développement). Les comparaisons de BP à BP sont réalisées à périmètre constant, soit avant les transferts.

Fonctionnement					DEPENSES				
RECETTES					DEPENSES				
	2014	2015	2015	%		2014	2015	2015	%
		Sans transfert ALDEV	Avec transfert ALDEV	BP/BP sans transfert			Sans transfert ALDEV	Avec transfert ALDEV	BP/BP sans transfert
Prod. Exploitation	8 496	9 612	11 050	13,1%	Personnel	14 360	14 657	13 001	2,1%
Fiscalité Ménages	39 920	40 575	40 575	1,6%	Subv. fonctionnement	9 142	9 783	13 387	7,0%
Fiscalité Entreprises	40 900	43 620	43 620	6,7%	Fonct. services	15 285	15 214	14 952	-0,5%
D.G.F	35 515	34 250	34 250	-3,6%	SDIS	13 167	13 243	13 243	0,6%
Produits divers / exce	7 780	7 248	7 248	-6,8%	F.N.G.I.R.	5 050	5 050	5 050	0,0%
					Dot. Compensation	36 000	36 000	36 000	0,0%
Sous total	132 611	135 305	136 743	2,0%	Dot. Solidarité	10 500	10 500	10 500	0,0%
					Subv.Exception.(budgets annexes et SPIC)	10 617	10 619	10 619	0,0%
					Sous total	114 121	115 066	116 752	0,8%
					Autofinancement Brut	18 490	20 239	19 991	8,5%
					Annuité (C+I)	8 809	9 980	9 980	13,3%
					capital	5 806	6 857	6 857	
					intérêts	3 003	3 123	3 123	
					Autofinancement net	9 681	10 260	10 011	8,0%

Investissement				DEPENSES			
FINANCEMENT				DEPENSES			
	2014	2015	%		2014	2015	%
Autofinancement	9 681	10 260	8,0%	Dépenses d'équipement	36 822	24 172	-34,4%
Subv. + TVA + Cessio	14 173	13 191	-6,9%	Subventions	17 711	14 775	-16,6%
Emprunts	30 680	15 496	-49,5%				
Total	54 533	38 947	-28,8%	Total	54 533	38 947	-28,8%

■ Les recettes de fonctionnement

Le budget principal affiche une augmentation de ses recettes de fonctionnement avec +2.0%. Malgré la récurrence de la baisse de la DGF (-3.6%), on notera en effet une hausse des recettes fiscales liées à la fois à une augmentation prévisionnelle des bases de 1.9% et à un réajustement de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) de 2.3 M€. Les produits d'exploitation bénéficient d'un million d'euros de remboursement supplémentaire de la ville d'Angers au regard des dépenses engagées dans le cadre de la mutualisation.

La création de la nouvelle agence ALDEV se traduit par une hausse des loyers reversés à Angers Loire Métropole contre une augmentation de notre contribution à l'Agence comme le réclamait la CRC dans son dernier rapport.

■ Les dépenses de fonctionnement

A périmètre constant, les dépenses de fonctionnement progressent moins vite que les recettes, à +0.8% seulement. Une progression des charges de personnel maîtrisée de + 300 K€, des subventions de fonctionnement réévaluées du fait de la réaffectation en subvention de la participation à la MLA (Mission Locale Angevine) + 520 K€. La participation au SDIS évolue de +0.6% avec 13.2 M€ et les autres charges de fonctionnement des services diminuent de 0.5%.

■ Autofinancement et annuités

Compte tenu de la bonne tenue des dépenses de fonctionnement, l'autofinancement net augmente de 6% malgré une hausse constatée de l'annuité de la dette de 1.1 M€ liée à une prévision prudente de recours à l'emprunt à hauteur de 20M€ sur l'année 2015.

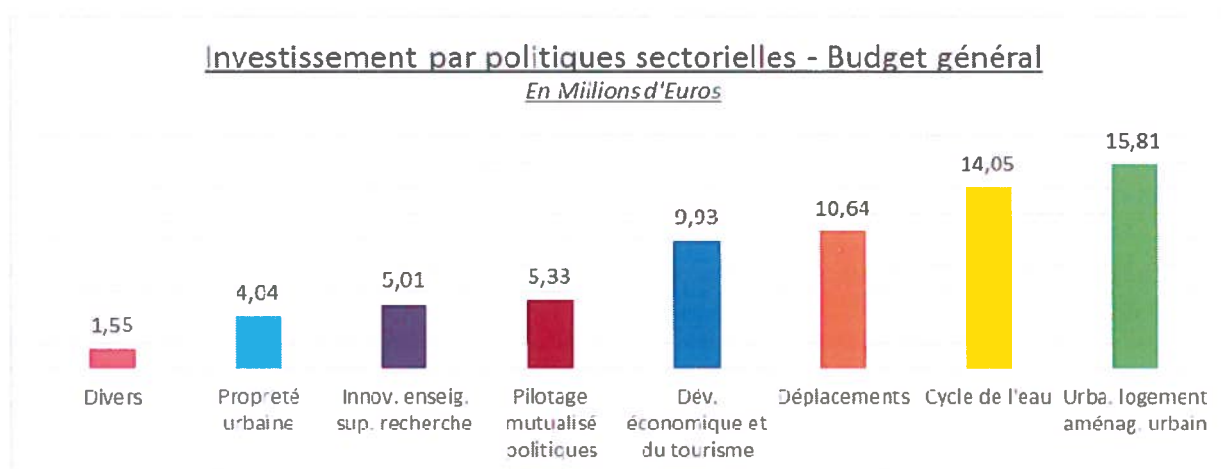
■ L'investissement

Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal 2015, on peut noter :

- Les aides pour l'habitat : 7.7 M€ avec 5.5 M€ pour le logement neuf et l'amélioration de l'habitat et 2.2 M€ pour les aides à la pierre
- Les réserves Foncières : 6.7 M€
- Les avances et participations pour les ZAC : 5.07 M€
- L'enseignement supérieur et la recherche avec le CPER 2007/2013 (contrat de plan Etat Région) : 3.5 M€
- Les constructions scolaires : 1.9 M€
- Les travaux de voirie et réseaux dans les parcs d'activités communautaires : 757 K€
- La virgule ferroviaire de Sablé sur Sarthe : une participation de 700 K€.

→ L'INVESTISSEMENT GLOBAL PAR POLITIQUE SECTORIELLE

L'investissement s'élève au total au budget primitif 2015 à 66,4 M€ et se répartit comme suit :



→ LA DETTE

■ Objectif de stabilité de la dette à 365,7 M€

La reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent présente l'avantage de pouvoir se rapprocher du montant exact des emprunts nouveaux au titre de l'exercice 2015 à deux réserves près :

- l'unité de caisse de l'ensemble des 6 budgets d'Angers Loire Métropole permet à court terme de couvrir les besoins de financement du budget principal avec les excédents des budgets déchets et transport d'une part,
- d'autre part, le niveau de réalisation des investissements de l'année oriente fréquemment à la baisse le montant des prêts finalement réalisés.

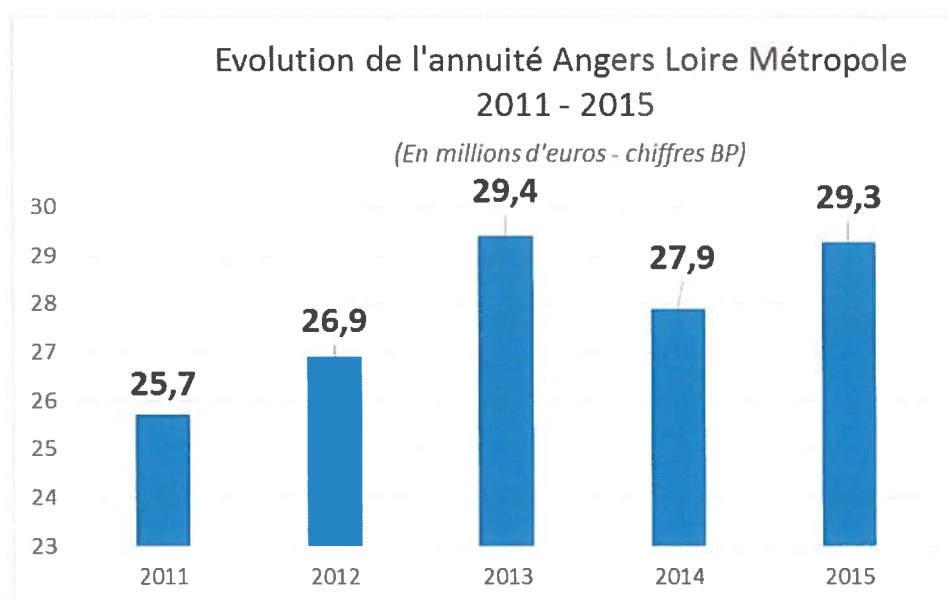
Ces caractéristiques nous permettent de viser une stabilisation de l'encours de dette à son niveau du 1^{er} janvier 2015 à savoir 365.7 M€. Si les inscriptions en recettes d'emprunts s'élèvent en effet à 17.6 M€ sur le budget général, les remboursements en capital totalisent 16.3M€.

Cet objectif global s'apprécie différemment par budget dans la mesure où seul le budget principal devrait recourir à l'emprunt tandis que tous les autres budgets verraient leur encours de dette diminuer.

■ Des annuités calculées avec prudence

La récente hausse du franc suisse par rapport à l'euro est là pour rappeler les risques d'augmentation des taux qui peuvent impacter une partie de notre dette. La volonté de sécuriser notre dette à risque nous a conduits récemment à arbitrer le passage en euro de la dette en yen. Cette opération a permis de faire passer la part de la dette à risque de 38.3 à 31.5% de l'encours global de dette d'ALM en rappelant que l'objectif en fin de mandat a été fixé à 25%.

Les prévisions d'annuités ont été établies à 29.3 M€.



■ 1.5 M€ de provisions pour risque de taux

L'article 94 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a prévu la possibilité pour les collectivités qui le souhaitent d'inscrire des provisions pour risque de taux sur des comptes gérés par le comptable public (les comptes 1068 en dépense et 1522 en recettes) qui n'apparaissent pas dans le budget de la collectivité.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons ainsi décidé de provisionner 1.5 M€ au titre de 2015. Ce montant correspondant à l'écart entre les taux fixes en vigueur à la date de contraction des prêts à risque et des taux extrêmes calculés sur la base des valeurs les plus défavorables de ces 10 dernières années. Il est inscrit au budget principal pour la totalité.

→ **LA REPRISE DES RESULTATS**

Compte tenu de la prise en compte sur le budget transport de 6.4 M€ de dépenses d'amortissement de la 1^{ère} ligne de tramway aujourd'hui achevée, Il nous faut cette année – comme la CRC nous l'avait fait remarquer - reprendre les résultats de l'année 2014 dès le budget primitif. Par conséquent les reports en investissement doivent également être intégrés dès le BP 2015.

L'équilibre général du budget se présentera donc de la façon suivante :

Recettes		FONCTIONNEMENT	Dépenses	
<u>Nouvelles Propositions</u>	280 746	<u>Nouvelles Propositions</u>	234 590	
<i>Recettes BP2015</i>	<i>280 746</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>223 070</i>	
		<i>Intérêts</i>	<i>11 520</i>	
<u>Résultat antérieur reporté</u>	29 880			
<u>TOTAL OPERATIONS REELLES</u>	310 626	<u>TOTAL OPERATIONS REELLES</u>	234 590	
	-	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>76 036</i>	
TOTAL FONCTIONNEMENT	310 626		310 626	
Recettes		INVESTISSEMENT	Dépenses	
<u>Nouvelles Propositions</u>	34 469	<u>Nouvelles Propositions</u>	84 138	
<i>Recettes BP2015</i>	<i>16 688</i>	<i>Dépenses Equipement BP 2015</i>	<i>66 351</i>	
<i>Emprunt</i>	<i>17 781</i>	<i>Capital</i>	<i>17 787</i>	
<u>Affectation du Résultat 2014</u>	16 154			
<u>Reports 2014</u>	10 366	<u>Reports 2014</u>	28 502	
<u>Excédent d'inv</u>	1 523	<u>Déficit Investissement 2014</u>	25 908	
<u>TOTAL OPERATIONS REELLES</u>	62 512	<u>TOTAL OPERATIONS REELLES</u>	138 548	
<i>Virement de la section de Fonctionnement</i>	<i>76 036</i>			
TOTAL INVESTISSEMENT	138 548		138 548	
TOTAL GENERAL PRINCIPAL	449 174		449 174	

→ CONCLUSION

Ce projet de budget primitif 2015 traduit les nouvelles priorités de l'Agglomération :

- Mettre les finances d'Angers Loire Métropole à l'abri des risques liés aux emprunts toxiques en réservant une provision de 1.5 M€ au budget et en renégociant ces emprunts chaque fois que cela est possible,
- Prévoir également d'éventuels surcoûts pour Biopôle en intégrant dès le budget primitif une enveloppe de 1.8 M€,
- Stabiliser la dette à 365 M€ après une baisse de 16 M€ en 2014,
- Améliorer de plus de 2 M€ l'autofinancement net,
- Enfin, maîtriser notre niveau d'investissement en le ramenant à 66 M€.

Vu le Code Général des collectivités territoriales, article L 5211-1 et suivants,
Vu le Code Général des collectivités territoriales, article L 5216-1 et suivants,
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,
Vu le débat d'orientation budgétaire tenu lors du Conseil de Communauté du 9 février 2015,

Considérant l'avis de la commission Finances du 02 mars 2015,

DELIBERE

Adopte le budget pour l'exercice 2015.

Approuve l'inscription relative aux provisions.

Budget principal :

12 abstentions : Fatimata AMY, Chadia ARAB, Frédéric BEATSE, Luc BELOT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Catherine JAMIL, Estelle LEMOINE-MAULNY, Gilles MAHE, Alain PAGANO, Jean-Paul PAVILLON, Antony TAILLEFAIT, Rose-Marie VERON
Le conseil adopte à la majorité

Budget Eau :

4 abstentions : Luc BELOT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Alain PAGANO, Antony TAILLEFAIT
Le conseil adopte à la majorité

Budget Assainissement :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget Déchets :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget Aéroport :

3 abstentions : Estelle LEMOINE-MAULNY, Gilles MAHE, Alain PAGANO
Le conseil adopte à la majorité

Budget Transports :

Le conseil adopte à l'unanimité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente déléguée
Roselyne BIENVENUE

